

## CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 29 JUIN 2007

**Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam, et a, entre autres:-**

1. pris note que la première unité de la *Land-Based Oceanic Industry* sera implantée à Flic en Flac. Cette industrie a pour objectifs d'exploiter commercialement les caractéristiques propres à l'eau de mer profonde pour la production d'eau minérale dessalée, de remplacer la climatisation électrique conventionnelle, de développer des produits pharmaceutiques et cosmétiques de nature organique, de même qu'à des fins de thalassothérapie et d'aquaculture, entre autres.

Ce projet constituera un des nouveaux piliers de la croissance économique et établira des liens avec d'autres activités économiques telles que le tourisme et la production manufacturière. Tout en générant des revenus à partir des exportations et du marché touristique local, cette industrie va également créer des opportunités d'emplois productifs et accélérer le processus de démocratisation de l'économie.

2. pris note que le ministère des Droits de la Femme, du Développement de l'Enfant, du Bien-être de la Famille et de la Protection des Consommateurs, en collaboration avec le ministère des Finances et du Développement économique et l'*Industrial and Vocational Training Board*, lancera le 4 juillet 2007 la première campagne de sensibilisation à l'intention d'environ 1 000 femmes, surtout celles ayant perdu leur emploi, sur les opportunités dans le secteur de la construction.

Cette initiative fait suite aux mesures annoncées dans le budget 2007-2008 concernant le rôle des femmes dans l'économie et a pour but de leur permettre de bénéficier de droits égaux afin qu'elles puissent intégrer le monde du travail.

L'objectif de la campagne est de motiver les femmes à prendre avantage des facilités offertes dans l'*Empowerment Programme* tout en les encourageant à s'aventurer dans les emplois non conventionnels tels qu'électriciens, plombiers, carreleurs, chauffeurs, peintres, ouvriers en métaux et jardiniers.

3. pris note qu'un atelier de travail consultatif sera organisé du 4 au 6 juillet 2007 par le ministère de l'Agro-industrie et de la Pêche conjointement avec le Fonds international pour le développement agricole sur le *Marine and Agricultural Resources Support Programme*.

Le Programme vise à améliorer le niveau de vie des Mauriciens et des Rodriguais venant des zones rurales et se trouvant au bas de l'échelle et qui dépendent des ressources marines, de l'industrie de la canne à sucre et du textile. Les trois composantes du Programme sont la gestion durable des ressources marines, la diversification des revenus ruraux et de l'emploi, ainsi que la gestion des projets.

- 4 pris note des retombées de la mission, du 18 au 20 juin 2007, du ministre des Administrations régionales à Lusaka en Zambie où il a participé au *Commonwealth Local Government Forum Peer Review Regional Dissemination Seminar*, cela en tant que vice-président du Forum. Il a été convenu à l'unanimité d'étendre à tous les Etats membres de la SADC le projet pilote de *l'International Peer Reviews* réalisé sous l'égide du *Commonwealth Local Government Forum* en collaboration avec *l'United Council Association* du Zimbabwe.

Les paramètres suivants sont utilisés pour évaluer la démocratie régionale dans la réalisation du projet:

- (i) la participation;
  - (ii) l'efficacité/l'efficience;
  - (iii) la responsabilisation;
  - (iv) le bien-être social et la sécurité; et
  - (v) l'équité.
5. pris note des retombées de la mission du ministre des Services publics en Arabie Saoudite où il a discuté des dispositions prises et des modalités pour le pèlerinage du Hadj 2007. Les autorités saoudiennes ont accepté d'augmenter, de 1200 à 1300, le quota de pèlerins de Maurice. Le ministre a aussi fait un plaidoyer pour une augmentation du quota et demandé une réduction de la redevance pour le pèlerinage.
6. pris note que le ministère de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce et des Coopératives lancera, cela sur une base annuelle, une *Excellence Award Competition* destinée aux entreprises manufacturières locales engagées dans le textile et l'habillement, la bijouterie et la taille de diamants, le *seafood*, l'agro-industrie et dans d'autres secteurs émergents.

Les principaux objectifs du concours sont:

- (i) d'encourager et de stimuler les bonnes pratiques d'entreprise dans le secteur manufacturier pour atteindre une plus grande productivité et pour plus de compétitivité;
  - (ii) d'introduire les outils d'évaluation économique et de productivité parmi les entreprises participantes afin qu'elles puissent améliorer leurs performances;
  - (iii) d'accorder une reconnaissance spéciale aux entreprises faisant un effort continu pour améliorer leurs pratiques de gestion et d'opération; et
  - (iv) d'identifier des modèles pour démontrer les avantages d'adopter des normes de classe mondiale.
7. pris note que des amendements seront apportés au *Wildlife and National Parks Act* de 1993 afin de refléter les nouveaux développements par rapport à la Convention sur le Commerce international des espèces en danger qui reconnaît que la faune et la flore sauvages, dans leurs formes variées et dans toute leur splendeur, constituent une partie irremplaçable de la nature qui demande à être protégée.

8. pris note, qu'à partir de juillet/août 2007, le *SSR Medical College* offrira des cours post-universitaires de spécialisation dans des domaines spécifiques tels que l'anatomie, la physiologie, la biochimie, la médecine communautaire, la pathologie, la pharmacologie, la microbiologie, la *FMT & ENT* et l'ophtalmologie.

Le Conseil a aussi pris note que le ministère de la Santé et de la Qualité de la Vie prendra les dispositions nécessaires pour que les étudiants du Collège puissent bénéficier d'une formation clinique dans des institutions de santé publiques.

9. pris note des mesures prises par le *Mauritius Standards Bureau* pour le développement et la promotion du secteur manufacturier et celui des services à travers l'harmonisation des normes nationales aux normes internationales. Ces mesures ont été prises pour aider ces secteurs à améliorer la qualité des produits et des services et assurer une application efficace des règlements ayant trait à la qualité et à la sécurité des produits fabriqués localement ou importés.

Ces mesures visent à accroître la compétitivité de Maurice à l'exportation et à permettre aux produits mauriciens de pénétrer le marché mondial et se faire une place de choix.

10. pris note que le ministère du Travail, des Relations industrielles et de l'Emploi, en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT) organise, du 16 au 18 juillet 2007, un atelier de travail national tripartite sur les lignes directives de 2001 de l'OIT sur les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

L'objectif de cet atelier de travail est de sensibiliser les parties concernées sur les lignes directives au niveau international qui ont été conçues en fonction des principes de sécurité et de santé au travail agréés et comme définis selon les normes internationales. Ces lignes directives constituent un moyen fiable pour mettre au point une culture de sécurité durable au sein des entreprises et aider à l'intégration d'éléments ayant trait au système de la sécurité et de la santé au travail. Ces éléments seront une composante essentielle des dispositifs de politiques et de gestion et serviront à constamment améliorer la sécurité et la santé au travail.

11. pris acte des retombées de la mission du comité ministériel de l'UA des pays de la région sur les Comores, dirigée par le ministre des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud. Le but de cette mission était de discuter de la situation politique dans l'archipel afin de permettre au gouvernement de l'Union des Comores de surmonter la crise actuelle et d'accroître la capacité à long terme de ses institutions. Le ministre des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Coopération faisait partie de cette mission.

La mission a décidé, entre autres, de dépêcher une délégation ministérielle aux Comores afin d'amener les autorités de ce pays à mettre en œuvre les recommandations du comité ministériel et à se pencher sur les questions liées à la gouvernance, aux lacunes dans la structure constitutionnelle et au renforcement des aptitudes.

12. pris note des retombées de la 96<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail qui s'est tenue à Genève du 30 mai au 15 juin 2007. Le ministre du Travail, des Relations industrielles et de l'Emploi, ainsi que des représentants des travailleurs et des employeurs y ont participé.

La conférence a:

- (a) étudié le rapport global présenté dans le cadre de la Déclaration de l'OIT sur les Principes Fondamentaux et les Droits au Travail;
- (b) examiné le rapport sur la mise en oeuvre des Conventions et des Recommandations. Les cas de 24 pays qui, systématiquement, ne respectent pas les normes du travail ont aussi été soulevés; et
- (c) adopté la *Work in the Fishing Convention 2007* (No. 188) et une *Work in Fishing Recommendation* (No. 199) et le Rapport sur la promotion d'entreprises durables.

Le Cabinet a également pris note que l'OIT a décerné sa première *Decent Work Research Prize* à Nelson Mandela, Prix Nobel de la Paix et ancien Président de l'Afrique du Sud et au Professeur émérite Carmelo Mesa-Logo de l'Université de Pittsburg pour leur contribution à l'amélioration de la qualité de la vie des personnes à travers le monde. Ce prix sera attribué sur une base annuelle.

Pendant la conférence, le ministre du Travail, des Relations industrielles et de l'Emploi a également participé à une réunion ministérielle, la *33<sup>e</sup> B African Regional Labour Administration Centre Governing Council*, et à la réunion de l'Organisation Internationale de la Migration, destinée aux ministres de la SADC.

13. pris note de la reconstitution:
- (i) du *Rehabilitation Youth Centre Board of Visitors*, qui sera présidé par Mme. R. Brigemohane;
  - (ii) du comité de direction du *Probation Hostel for Boys*, qui sera présidé par M. T. Thodda; et
  - (iii) du comité de direction du *Probation Home for Girls*, qui sera présidé par Mme. S. Baguant, CSK, OSK.

**Government Information Service  
Prime Minister's Office  
Port Louis**

**29 juin 2007**